

**Figure 24 : Evolution de la migration des cyclones plus intenses au cours des 30 dernières années (2015)**

#### Vents

Les vents dominants varient à Mayotte en fonction des saisons. Durant l'hiver austral, un vent de mousson, chaud et humide, souffle sur l'île. Les alizés, frais et secs, engendrés par l'anticyclone des Mascareignes prennent le relais durant l'hiver austral (Météo-France, 2015).

#### Niveau de la mer

Sur la période 1993 – 2011, les mesures altimétriques de Jouzel et al. ont mis en évidence une augmentation du niveau marin à Mayotte de l'ordre de 3 à 5 mm/an, soit 30 à 50 cm par siècle.

#### Cycles fondamentaux

L'Océan Indien est influencé par le phénomène El Niño/la Niña (ENSO) mais possède aussi sa propre oscillation à travers un système appelé le Dipôle Océan Indien (ou IOD pour Indian Ocean Dipole). Ce dernier est une variabilité climatique liée aux interactions océan atmosphère et qui alterne événements positifs et événements négatifs : l'IOD est dit positif quand la température de l'océan Indien augmente à l'est, et régresse dans le cas contraire. Des études récentes semblent montrer un lien fort entre ces deux systèmes qui permettrait à partir de l'IOD de prédir pour l'année suivante le phénomène ENSO.

#### Trait de côte

A Mayotte, les caractéristiques du trait de côte diffèrent depuis les années 1950. Certaines, basses et meubles ont dans le passé présenté des phases de reculs mais également d'avances. Les falaises, elles, ne présentent logiquement que des phases de reculs.

D'après le porté à connaissance du PPRL (DEAU, 2018), l'évolution du trait de côte dépend des facteurs météorologiques (vent, pluviosité), des facteurs hydrodynamiques (marée, houle), des facteurs continentaux (géologie) et des facteurs anthropiques (prélèvement, perméabilisation des sols, fixation du trait de côte...).

L'accélération de la hausse de niveau marin ainsi que la modification de nombreux processus physiques et biogéochimiques des environnements côtiers (acidification des océans, augmentation des températures de surface, modification de la circulation océanique, du régime des houles, du taux de

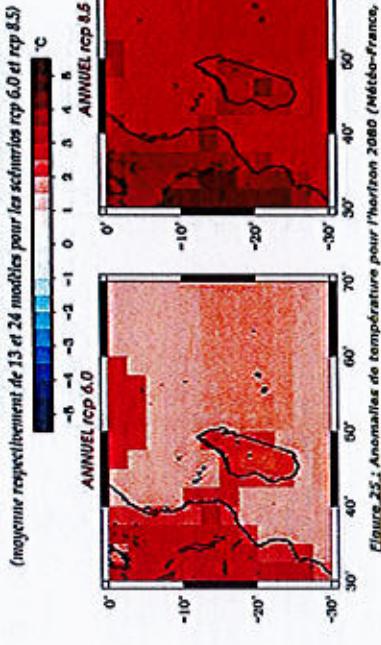
salinité) sont maintenant clairement établies (Cazenave et Llovel, 2010 ; Mori et al., 2010 ; Doney et al., 2009 ; Solomon et al., 2007 ; Church et White, 2006 ; Church et al., 2006). L'augmentation régionale du niveau de la mer a été estimé à +4mm/an d'ici soit +20/22cm en 2050 (IPCC, 2001). Dans les Outre-Mer, des scientifiques ont estimé (en 2012) l'élevation, sur la période 1993-2011, de l'ordre de 3 à 5 mm/an. Cette élévation du niveau marin provoquera sans doute la submersion d'une partie des terres littorales à laquelle s'ajoutera une érosion côtière importante. A terme, le recul du trait de côte pourrait entraîner la relocalisation d'une partie des populations littorales.

### V.1.2.3. Aléas climatiques tendanciels futurs

#### • Température de l'air

Il est clairement établi que la température de l'air tend à augmenter. Si les valeurs divergent selon les scénarios climatiques envisagés, on peut estimer autour de 3°C l'augmentation de température à l'horizon 2050.

#### période de référence 1971-2000



#### • Température de l'eau

Une augmentation progressive de la température de l'eau est à envisager avec tous les impacts que cela engendre (disparition des coraux, perturbation des courants, etc.).

#### • Précipitations

L'étude du passé ne met pas en évidence une tendance nette à un assèchement global. Un maintien des taux annuels de pluviométrie est donc à envisager, avec un risque d'augmentation des contrastes saisonniers qui pourrait s'avérer problématique. C'est ce que tendent à indiquer les simulations réalisées avec les scénarios rcp 6.0 et rcp 8.5 du GIEC.

(Augmentation respectivement de 13 et 24 mm/année pour les scénarios rep 6.0 et rep 8.5)

(Augmentation respectivement de 13 et 22 mm/année pour les scénarios rep 6.0 et rep 8.5)

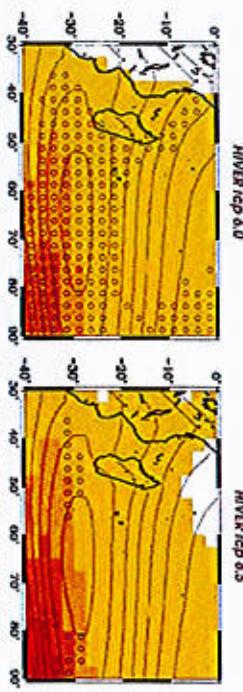
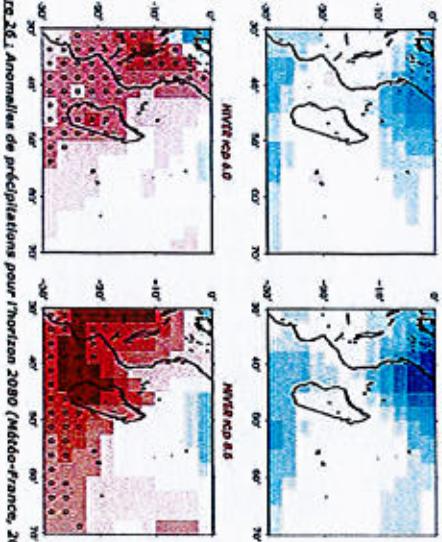
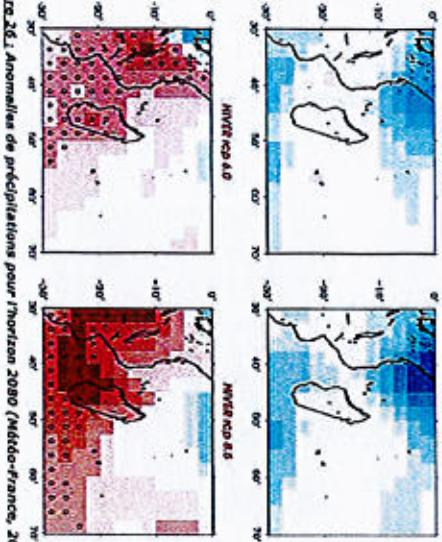
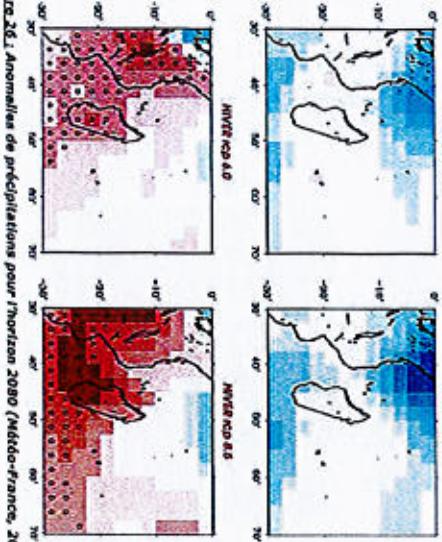
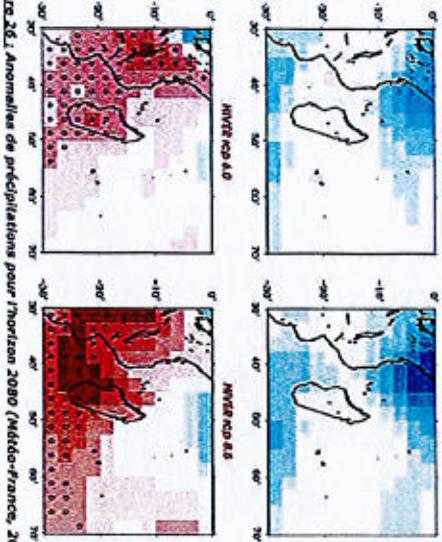
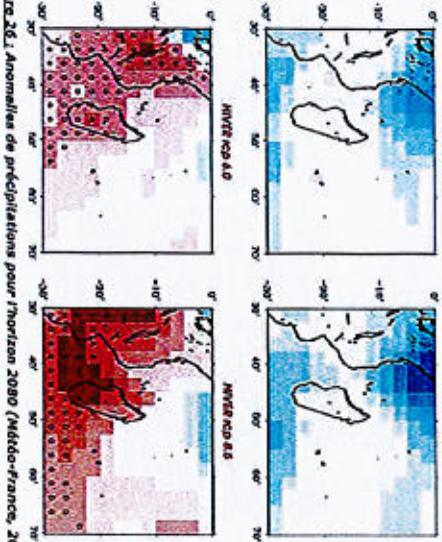
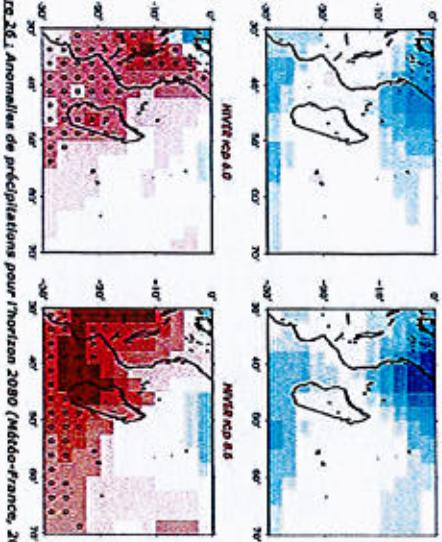
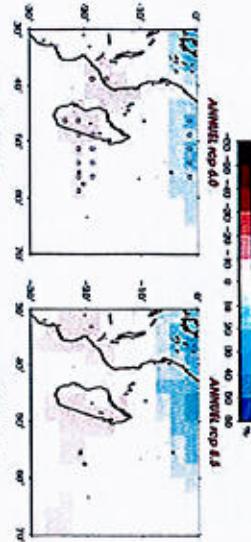


Figure 26: Anomalies de pressions pour l'horizon 2080 (Météo-France, 2015)

• **Niveau de la mer**  
Avec l'expansion thermique des océans et la fonte des glacières (Jouzel, 2015), il est logique de supposer une augmentation du niveau de la mer à l'avenir au moins au même taux d'accroissement que celui observé jusqu'à présent.

#### • Cycles fondamentaux

Le changement climatique pourraient avoir des conséquences importantes sur ces deux systèmes et ainsi sur la multitude des phénomènes et des comportements qui leur sont liés sans pour autant qu'il soit possible de les prévoir aujourd'hui (COL, 2011). Il s'agit d'un phénomène difficile à modéliser.

#### • Trait de côte

Le PPLU de Mayotte estime à l'horizon 2100 l'évolution du trait de côte, à partir des évolutions mesurées passées. Le recul du trait de côte est plus ou moins important selon l'orientation et les caractéristiques de la côte (urbanisation, géologie, etc.). Pour toutes les villes à proximité directe du littoral, un rapprochement conséquent de la côte est à prévoir.

A noter que l'AFD a élaboré pour les Outre-Mer deux indicateurs :

#### • Un Indicateur de Vulnérabilité Économique (IVE) ;

#### • Un Indicateur de Vulnérabilité Physique au Changement Climatique (IVPPC).

L'IVE n'est pas pertinent pour Mayotte car trop de données sont manquantes. En revanche, l'IVPPC a été estimé à 34 pour Mayotte (Wallis & Futuna semble être le moins exposé avec un indice de 26, et La Guadeloupe et Saint-Martin semblent les plus vulnérables avec un indice estimé respectivement à 50 et 52) (cf. Figure 28).

#### • Vents

La difficulté prévisibilité des cyclones en termes de fréquence et de trajectoire engendre de nombreuses incertitudes quant à l'évolution de cet effet sur le long terme. Au vu des dernières observations à l'échelle internationale, le GIEC juge toutefois probable que le nombre de cyclones n'augmentera pas voir diminuer à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Leur intensité devrait être en moyenne plus forte, avec des vents de force plus importante et des pluies associées plus conséquentes.

#### • Cyclones

Le régime des alizés pendant l'hiver austral ne sera que peu impacté par le changement climatique. Les anomalies de pression qui apparaîtront à l'horizon 2080 selon les scénarios du GIEC font toutefois apparaître un renforcement des anticyclones au Sud-Est de Madagascar. Cela pourrait induire une légère accélération des alizés mais dans des proportions négligeables.



**Le périmètre immédiat se situe sur les pentes Sud de la chaîne du Milina Chirogul qui s'étendent de 250 m NGM jusqu'à la mer (Anse Mounyambani à environ 1 km à l'est du périmètre immédiat). Il se situe à une altitude moyenne de 70 m NGM et a été exploité dans le cadre de l'extraction de roches basanitiques de la carrière de M'Tsiamoudou. Il a donc été artificiellement et présente maintenant une topographie en terrasse.**

### V.1.3.2. Pédologie

**Source : OME Orientations forestières du département de Mayotte valant Directive régionale d'aménagement, 2015 ; BRGM, Caractérisation hydrogéologique du potentiel en eau souterraine de Mayotte-Secteur Centre et Sud, 2013**



Selon l'hypothèse la plus répandue, l'île de Mayotte a été formée par un point chaud il y a 15 millions d'années. Les formations géologiques qui constituent l'île sont, par conséquent, de nature volcanique. Les roches sont d'origine exclusivement volcanique et la quasi-totalité de l'île a été ferrallisée avant le volcanisme « récent » (- 0,5 MA). Sur les cendres issues de ce dernier volcanisme, les andosols ont évolué vers un début de ferrallisation en raison notamment du contexte climatique d'alors et de la finesse du matériau pour former des andosols ferralliques. Ces derniers, ainsi que les sols ferralliques (réunis sous la dénomination « sols rouges ») ont été souvent démantelés. On distingue également des sols « bruns » (évolués ou peu évolués, à tendance verticale ou non), formés à partir des altérites en place des sols ferralliques trouqués lors des décapages et mouvements de terrain qui ont marqué les intempéries du quaternaire.

On retrouve ainsi au-dessus de la roche exploitées de la carrière, une couche d'alluvions rouges/pâtres épaisse de 4 à 5m qui tempèrent d'une altération poussée et où les minéraux et les structures originelles ne sont plus visibles.

Le climat tropical humide de Mayotte entraîne une altération prononcée de ces roches à laquelle s'ajoutent la disparition du couvert végétal et l'urbanisation croissante qui accroissent ce phénomène. Les facteurs en résultant sont très friables, ayant perdu leur caractéristiques pio-micacaniques, ces roches sont alors propices à des instabilités. Il est ainsi indispensable pour apprécier le risque mouvement de terrain, de connaître la géologie du site.

**Les formations géologiques sont de nature volcanique. Le climat tropical humide de Mayotte entraîne une altération prononcée de ces roches, les roches sont alors propices à des instabilités. Sur les cendres issues du volcanisme récent, des sols de type andosols ferralliques se sont développés et ont évolué vers des sols bruns et des sols rouges (riches en oxydes de fer).**

**Sur le périmètre immédiat, la couche de sol superficielle a été décapée : la roche noire est donc directement visible.**

### V.1.3.3. Géologie

**Source : Carte géologique de Mayotte/ Notice de la carte géologique, BRGM, 2013**

Au niveau du site d'étude, sont présentes des formations volcaniques de type formation lavique et notamment des phonolites (en jaune sur la carte ci-dessous) et des basaltes (s.l.) au sein de l'AEI (en bleu sur la carte ci-dessous) ainsi que des trainées de formations superficielles alluvionnaires de type alluvionnaire (Fz) (cf. Elouga 20).

La phonolite est une lave visqueuse, très riche en silice, qui a subi un long phénomène de différenciation au sein d'un réservoir magmatique. Lorsque la lave arrive en surface, elle peine à s'éteindre et à tendance à former de larges amas directement au-dessus du point d'émission (dômes, domes coulées). Ces laves sont les plus différenciées du massif volcanique. Elles sont prévenues sur l'ensemble de l'île et se reconnaissent aisément à leur teinte généralement gris-vertâtre, leur cassure estuileuse et la sonorité cristalline caractéristique qu'elles produisent lors d'une percussion, ainsi qu'à la présence fréquente d'une patine clastique blanchâtre en pourtour des blocs.

La moindre partie de Mayotte est constituée par des empilements généralement stratifiés de basaltes, avec des coulées atteignant rarement plus de 3m d'épaisseur. Ces laves, plus ou moins



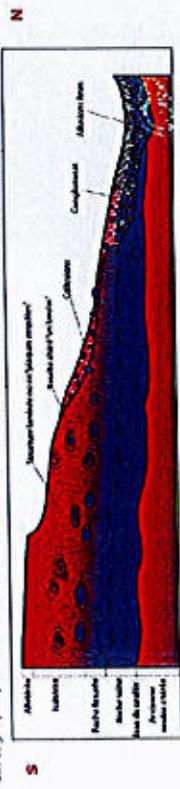
**Photographies : Falaise « à nu » et plateaux à l'ouest du site d'étude (en haut) et topographie « en terrasse » (en bas) (Source : Visite du site, Janvier 2020)**

altérites, constituent l'essentiel du massif émergé de l'île, au sein duquel les laves différenciées s'intercalent.

Le système alluvionnaire représenté sur la carte géologique comprend à la fois la zone d'emprunt des matériaux (étudié en amont), leur zone de transport et leur zone de dépôt (situe dans les parties avalées du système). Ainsi, dans les zones en amont et/ou au niveau de padras, le système alluvionnaire est très réduit ou inexistant et les ravines peuvent couler directement sur le substratum.

D'un point de vue lithologique, le système alluvionnaire est constitué de deux « alluvions » : les alluvions torrentielles à blocs pouvant être de très grande taille et les alluvions fines (limons bruns, argileux fertiles et donc très recherchées pour l'implantation des cultures).

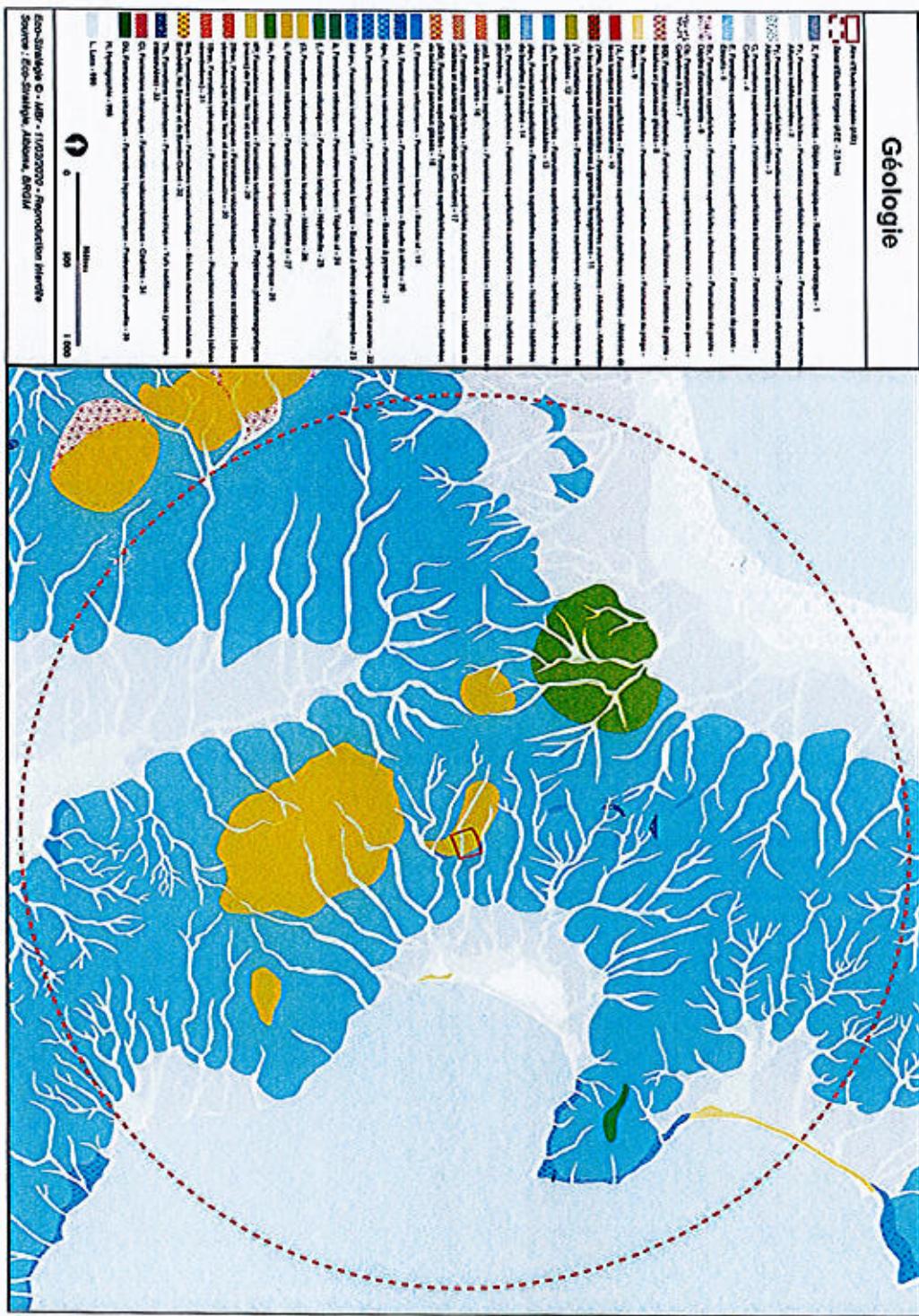
Du fait de la superposition des alluvions fines sur les alluvions conglomératiques, le passage progressif aux cônes de déjection et aux alluvions torrentielles en zone de pente, il n'a pas été possible de différencier de manière cartographique les différentes lithologies. Elles sont donc dites « alluvions indifférenciées - Fz ».



*Figure 29 : Coupe schématique des formations géologiques typiques de Mayotte (Source : Géologie Océan Indien d'après BRGM)*

Le site d'étude est majoritairement situé sur des formations volcaniques laviques de type phonolite. L'AEE accueille des formations basaltiques qui sont d'ailleurs exploitées au sein de la carrière de M'Tsamoudou,

## Géologie



#### V.1.3.4. Exploitation du sous-sol

**Source :** Rapport final du Schéma Départemental des Carrières, Octobre 2015, BRGM/RP-64991-FR, Avis délivré de l'île sur le SDC de Mayotte (576), n°2016-92 adopté lors de la séance du 21/12/16, Inventaire des sites et objets géologiques remarquables de Mayotte, BRGM 2001 ; Schéma des Carrières de Mayotte, 2002 ; Notice de la carte géologique de Mayotte, 2013 ; Infobière - carrières et matériau ; BRGM, Approche géologique et hydrogéologique des ensembles volcaniques de Grande Terre, RP-52193-FR, 2002.

Le Schéma Départemental des Carrières a été élaboré en Octobre 2015.

A Mayotte, l'extraction des matériaux était uniquement régée par l'arrêté de mai 1993 dit « de Madagascar » où les carrières étaient soumises à un régime déclaratif. Devenue DROM (Département et Région d'Outre-Mer) depuis le 31 mars 2011, Mayotte est soumise à ce titre à la réglementation française, c'est-à-dire à la prescription d'un schéma des carrières et à l'application de la loi n° 93-3 du 4 janvier 1993.

Les carrières répondent uniquement aux besoins économiques des filières du Bâtiment et des Travaux Publics (BTP), il n'y a pas de filières industrielles sur Mayotte. Les matériaux issus des carrières de Mayotte constituent une matière première indispensable pour ce secteur.

Avec trois carrières (Koungou et M'Tsamoudou pour ETPC et Milangani pour IRS), les deux exploitants de Mayotte disposent chacun d'une centrale d'enrobage et d'une centrale à béton proche de leur grosse carrière (Koungou et Milangani), mais la majorité (80%) des granulats partent directement de la carrière chez le particulier.

L'approvisionnement de l'industrie du BTP est assuré par la production de roche massive concassée. D'autres substances ont été exploitées par le passé, telles que les pouzzolanes ou les argiles. Il n'y a plus d'extraction alluvionnaire. Il n'y a pas non plus de matériaux de substitution à Mayotte et de plate-forme de retraitement des produits de démolition.

La principale consommation concerne le marché du logement. Les roches massives sont consommées à raison de :

- 80% pour la vente au particulier de granulats bruts ;
- 17% pour les centrales à béton ;
- 3% pour les centrales d'enrobage.

L'évolution de ces consommations apparaît difficile à appréhender, compte tenu des nombreuses incertitudes concernant l'évolution de la démographie ou la réalisation de plusieurs projets importants. La production de granulats oscille ces dix dernières années entre 646 000 tonnes (en 2011) et 850 000 tonnes (en 2006) sur ces dix dernières années. La production est estimée à 750 000 tonnes pour 2016. A ce jour, elle provient principalement de trois carrières : Koungou, Milangani et M'Tsamoudou sur Grande-Terre, la carrière qui était exploitée à Petite-Terre est aujourd'hui arrêtée.

Comme les volumes importés et exportés sont nuls, la production dégale la consommation. Elle est de l'ordre de 752 000 tonnes par an si l'on prend la moyenne annuelle de 10 dernières années pour 2 122 600 habitants (chiffre INSEE de 2012), la consommation moyenne mahoraise est de 3,5 tonnes/an/habitant (soit deux fois moins qu'en Métropole). Cependant, au regard de l'augmentation de la population et des besoins en logements, une augmentation de cette moyenne est possible.

Le Sud de Mayotte accueille une unique carrière située à M'Tsamoudou où ne s'y approvisionne que des particuliers venant du Sud, voire du centre de l'île. Selon le SoC (2015), la fermeture de cette carrière est immminente (3 à 5 ans). La carrière de M'Tsamoudou est autorisée par arrêté préfectoral n°10-1159 portant autorisation carrière à ciel ouvert de roches basaltiques sur la commune de Bandolélé.

Selon le SoC datant de 2002, la carrière de M'Tsamoudou exploite de la trachyte (roche magmatique de teinte claire), qui présente la particularité de renfermer de nombreux petits cristaux noirs de pyroxène. Cette roche massive et très résistante permet de produire des granulats de bonne qualité selon ce document. Cette carrière est exploitée par l'Entreprise de Travaux Publics et de Concassage (ETPC) uniquement sur une partie du site.

D'après la notice de la carte géologique de Mayotte (BRGM, Janvier 2013) la carrière de M'Tsamoudou est exploitée à l'aide d'explosifs et d'engins de concassage, afin d'obtenir des graviers et du sable, utilisés pour les couches de base et de roulement des routes et la confection de bétons.

Cette carrière fait partie de l'inventaire des sites géologiques remarquables de Mayotte (BRGM, 2001).

Le site d'étude est situé sur la carrière toujours en activité de M'Tsamoudou qui extrait des roches basaltiques. La fermeture de cette carrière est immminente selon le Schéma des Carrières de 2015. Cette carrière fait partie de l'inventaire des sites géologiques remarquables de Mayotte (BRGM, 2001).

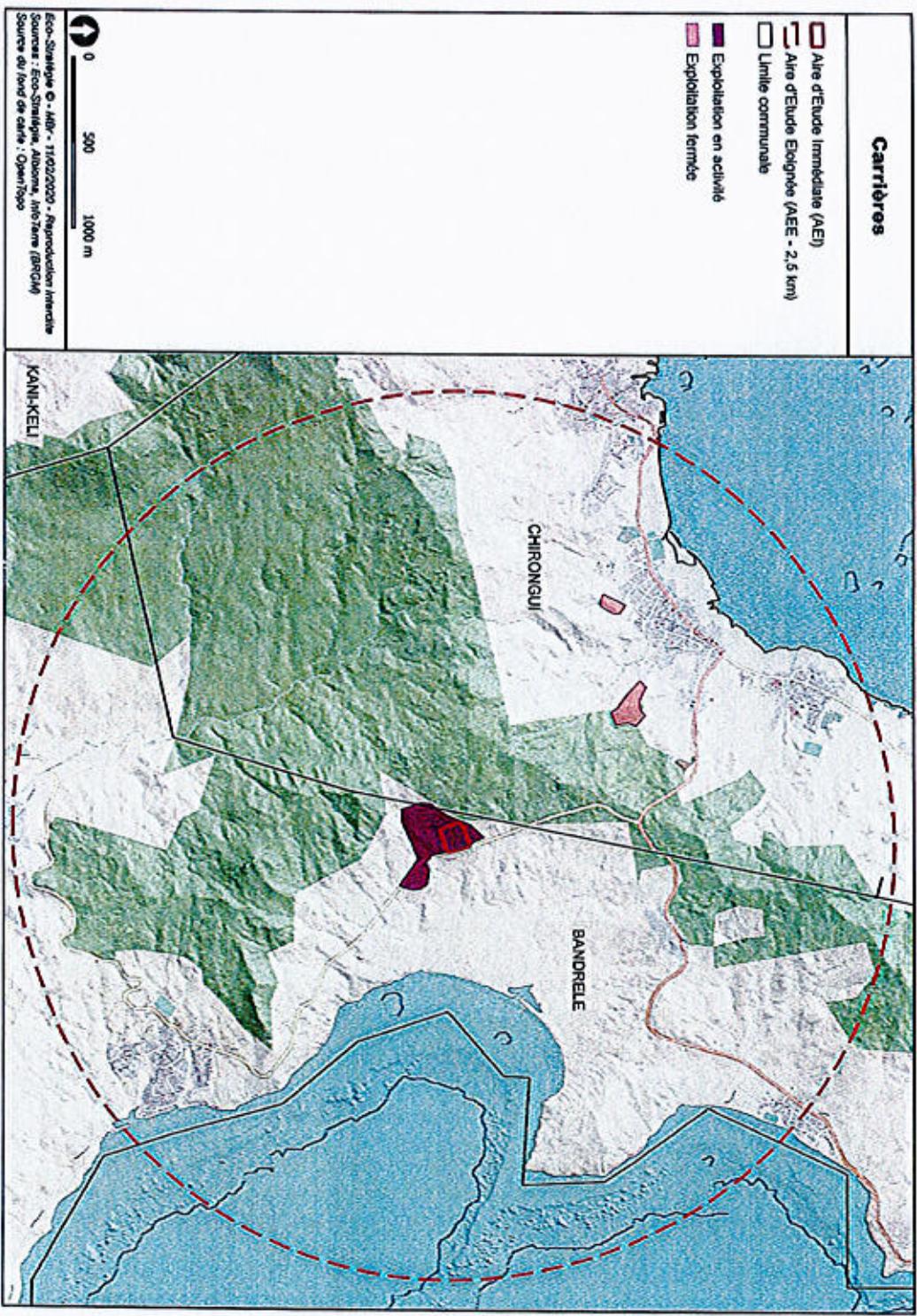


Figure 21 : Localisation des carrières fermées et en activité (source : Eco-Stratégie, 2020)